



Ministères - Services - Etablissements

Transition Ecologique,
Développement Durable,
Environnement,
Biodiversité,
Technologies Vertes,

Energie, Climat, Transports,
Infrastructures,
Risques Naturels,
Risques Technologiques,
Équipement, Logement,

Urbanisme,
Aménagement du Territoire,
Solidarité entre les
Territoires,
Renouvellement Urbain, Mer

Comité Social d'Administration Ministériel (CSAM)



A l'attention des ministres **Questions du terrain, quels ministères demain ?**

En prévision du CSAM Budgétaire du 27 novembre 2025

1-Agente en administration centrale, j'ai entendu parlé d'une réduction drastique des effectifs du ministère, dont une partie importante serait fléchée sur l'administration centrale. **Avez-vous conscience que notre pôle ministériel a déjà subi un plan social depuis 15 ans et qu'il ne mérite aucune nouvelle cure d'austérité et d'incessante revue/abandon de missions ? Avez-vous conscience de l'importance des rôles d'appui, de coordination, d'animation de réseaux, de tutelle des opérateurs et de réponse aux questions parlementaires de l'administration centrale pour l'ensemble du pôle ministériel, et pour les élus, et des risques majeurs de dysfonctionnement qu'entraîneraient de nouvelles baisses d'effectifs dans un contexte de crise internationale et climatique ?**

2- Agent de la chaîne RH : depuis de longues années, je constate l'éclatement et l'affaiblissement de la chaîne RH, entraînant l'éloignement des interlocuteurs RH des agents et une dégradation inédite de la fiabilité des actes de gestion ou de paie. Cela génère une dégradation de mes conditions de travail pouvant aller jusqu'à une forme de souffrance au travail quand

je constate que des erreurs dont je ne suis aucunement coupable placent des collègues dans des situations intenables, pouvant aller jusqu'à devoir solliciter des aides sociales pour survivre. **Que comptez-vous faire pour rétablir les moyens et leviers d'action de la chaîne RH ministérielle ? Et qu'est-ce qui se cache derrière les rumeurs courant en ce moment sur les services retraite ?**

3-Agente au CEREMA, je constate que la dotation pour service public ne couvre plus les salaires des agents de l'établissement public. **Pouvez-vous me garantir un déroulement de carrière normal en y restant avec l'assurance d'être payée jusqu'à la fin de l'année ?** De surcroît, j'ai entendu parler de la chasse lancée pour supprimer 1/3 des opérateurs de l'État à défaut de regarder au bon endroit, et du projet de transférer 500 agents du CEREMA en préfecture ou sous-préfecture sans même se poser la question du rôle des DDT(M). **Le CEREMA comme les autres EP du ministère a-t-il encore besoin de se justifier une énième fois alors qu'il a déjà malheureusement contribué activement aux réductions d'effectifs depuis 2014 et non à une génération spontanée d'emplois publics comme le laissent entendre nos détracteurs ?**

Cela s'appelle tuer l'ingénierie publique avec pour conséquence la dérive aux lobbies du privé. Fin des budgets formation, restrictions des déplacements, généralisation des heures supplémentaires non payées, NON !

4-Agent en DIR, j'ai été témoin il y a 15 jours du 100^e accident matériel en DIR pour 2025. 3 décès et 14 blessés cette année. À quand la reconnaissance de la dangerosité de mes missions au travers de la bonification du service actif dans le calcul de la retraite, au même niveau que d'autres corporations soumises aux mêmes risques ?

À quand les effectifs de titulaires et les matériels suffisants pour réaliser nos missions, y compris pour renouveler le matériel endommagé suite à accident ? Quelle ambition réelle à la réouverture des négociations sur le plan de prévention des risques ? Et l'annonce par le gouvernement d'un nouveau chantier de décentralisation, est-ce pour préparer la fin des DIR ? C'est pour se débarrasser de vos responsabilités d'employeur ?

5-Agent en DREAL, j'ai entendu parler d'un décret publié cet été qui place vos directeurs régionaux sous autorité unique du préfet. **Comment comptez-vous défendre la capacité de vos services territoriaux à exprimer un avis technique et réglementaire conforme aux politiques de vos ministères pour éclairer une décision politique et non la justifier par avance ? Êtes-vous conscients des menaces planant pour les unités départementales des DREAL ?** Et j'ai appris que le gouvernement lançait des réflexions quant à un nouvel acte de décentralisation en matière d'aménagement, logement et transports. **Une nouvelle vente à la découpe des missions des DREAL et des DDT-M ?**

6-Prévisionniste à Météo-France, j'ai subi les effets d'un plan social qui n'osait dire son nom depuis 15 ans, qui a eu pour conséquence de centraliser les activités et tenter d'automatiser les prévisions. Cette automatisation a immédiatement montré ses limites et la nécessité de l'expertise humaine dans la chaîne de prévisions. **Aujourd'hui, les effectifs restent insuffisants pour mener à bien nos activités** et répondre aux enjeux

météorologiques (Sécurité des Personnes et des Biens et besoins spécifiques), scientifiques (IA notamment), et climatiques (adaptation, études, recherches). **Et comme une partie des agents de Météo-France, je suis en service posté avec des horaires atypiques (travail de nuit en l'occurrence), à quand une reconnaissance de la pénibilité de mes missions à l'instar de mes collègues officiers de port, agents des affaires maritimes, inspecteurs de l'Environnement ?** Et j'ai appris que les préfets ont désormais autorité pour nommer et évaluer nos directeurs territoriaux. **Les prévisions météo devront-elles bientôt être soumises au visa préfectoral ?**

7-Agent en DDT, je touche du doigt depuis 15 ans les effets de l'interministérialité placée sous le prisme de la gestion du court-termisme. Effets renforcés depuis 2020 avec le pilotage des DDI sous la seule autorité du MI (le précédent ministre ayant pris position publique contre certaines politiques environnementales ou sociales portées en DDI et affirmé que leurs agents devaient perdre le statut de fonctionnaires), ainsi que les différents textes publiés cet été en matière de déconcentration, de « pouvoirs des Préfets » et de droit de dérogation. Considérant que les DDT ont vocation à porter au plus près du terrain la politique de votre pôle ministériel en intégrant les enjeux de moyen et long termes, je ne comprends pas la cohérence que le ministre de l'Intérieur assure le pilotage des DDI. **Ne trouveriez-vous pas utile de porter le retour de ce pilotage à Matignon ? Et comment voyez-vous le portage territorial de vos politiques si le droit arbitraire de dérogation n'est pas encadré ?**

8-Agent à l'OFB, je constate la dégradation de la gestion administrative au sein de mon établissement, et la souffrance des agents chargés de l'assurer. **Alors que les alertes internes sont restées lettre morte, pourriez-vous demander le lancement d'un audit par l'IGEDD ? Par ailleurs, étant concerné par les nécessaires évolutions du quasi-statut environnement, avez-vous prévu de demander à votre DRH de revoir à la hausse l'ambition de son projet et soutenir une réelle revalorisation au niveau budgétaire ?**

9-Agent en service territorial de l'État, je subis régulièrement les effets des « à coups » budgétaires du ministère de l'Intérieur qui supporte l'ensemble du fonctionnement courant de ma direction. Interdiction de déplacement, arrêt d'achats de fournitures, restrictions de formations, menace de télétravail imposé pour fermer les locaux par défaut de paiement du chauffage, menace de réduction de l'action sociale en matière de restauration. **Quels sont vos leviers pour vérifier que vos services ou ceux qui portent vos politiques ne sont pas moins bien dotés que la moyenne des autres services « servis » ?**

10-Agente à VNF, j'ai appris que l'administration avait entériné contre l'avis des OS une augmentation de 14 % du montant des options en 2026. **Avez-vous prévu d'augmenter la contribution employeur au même niveau ? Qu'avez-vous prévu pour traiter le sujet particulier des ayants-droit qui touche en particulier les familles monoparentales à faible revenu ?** Sans parler de l'effet injustifiable de ponction salariale en cas d'arrêt maladie. **Avec tout cela, devrais-je demain choisir entre vivre en bonne santé et renoncer à me soigner pour survivre financièrement ?**

11-Agent en DEAL, je subis les effets de la mise en place des SGCD placés en préfecture, ayant déshumanisé la gestion RH des agents. Avec à la clé la multiplication des erreurs de paie, de gestion de carrière, et une lenteur sans précédent dans le traitement des dossiers via une appli qui dysfonctionne régulièrement. **Quelles actions comptez-vous conduire pour que la chaîne RH ministérielle soit rétablie, et pour que l'horizon de généralisation du contre-modèle guyanais soit écarté ?** Au vu de la particularité des outre-mers, liée à une fragilité sociale importante et une exposition majeure aux effets du changement climatique, **les services devraient justifier de plus de recrutements. Comment pourriez-vous y répondre ?**

13-Agente dans une agence en charge de l'instruction et de la délivrance d'aides aux particuliers et aux collectivités, je subis comme une souffrance au travail d'être désavouée dans

les engagements pris en direct auprès d'eux par suppression de crédits et changements d'orientations. **Comment pouvez-vous assurer à l'avenir la crédibilité de l'État et de ses agents ? Et comment pouvez-vous garantir l'affectation des financements au service d'une politique publique cohérente et éclairée si chaque décision est soumise au visa préfectoral, lui-même soumis à la pression du « lobby de court terme » ? D'ailleurs, en quoi cette tutelle est-elle compatible avec les statuts mêmes de mon agence ?**

14-Agent en DIRM, je constate que la reconnaissance des compétences particulières des agents portant les politiques de la mer ont été abandonnées par fusions dogmatiques et alignement par le bas de nos rémunérations à sujétions équivalentes. **Que comptez-vous faire pour reconnaître la pénibilité de nos missions ?**

15-Agente au sein de l'Université Gustave Eiffel, je constate que le lien entre l'université et le pôle ministériel s'affaiblit progressivement alors que la cotutelle avec le ministère de l'Enseignement supérieur faisait partie des engagements initiaux de l'expérimentation d'intégration de l'ex IFSTTAR. L'UGE sort de sa première mandature durant lesquelles les réorganisations de services se sont faites à marche forcée, en l'absence de concertation et parfois contre l'avis unanime du CSA, laissant de nombreux services et agents dans des détresses certaines. **Quelles actions comptez-vous conduire en cette année de renouvellement de la présidence de l'université pour garantir la pluralité de prise en compte des politiques des 2 ministères « co-tutélaires » ? Et sur un autre sujet, savez-vous pourquoi les modalités de mise en œuvre de l'évolution du régime indemnitaire des CR/DR ne sont toujours pas connues ? Et aussi pourquoi les taux de promotions ont été revus à la baisse pour les CR/DR ??**

15-Agent de la DGAC, je constate que l'arrêté récemment publié concernant le remboursement des frais de mission est moins-disant par rapport aux textes de la DGAFP et du pôle ministériel, sur le sujet des frais de repas. **Les ministres pourraient-ils intervenir pour rétablir l'égalité de traitement des agents de la DGAC ?**

16-Agente à l'IGN, je constate l'extrême difficulté à tenir le budget annuel depuis le passage à l'open data il y a 4 ans, qui a imposé une course aux subventions ministérielles pour financer les projets.

Avec une nouvelle baisse de nos effectifs, comment comptez-vous assurer la pérennité d'un établissement majeur au moment même où la souveraineté nationale des données redevient un sujet stratégique au regard notamment de la crise politique internationale ? Et que le Premier ministre fait la promotion du « réflexe IGN » auprès des services de l'Etat ?

17-Agent touché par une opération de restructuration, je bénéficie en théorie d'un droit de priorité dans le cadre d'une mobilité. Alors que la durée de validité de l'arrêté de restructuration arrive à son terme dans 6 mois, à chaque candidature formulée, j'ai reçu systématiquement des avis défavorables, parfois sans aucun entretien, au motif que mon profil ne serait pas adapté au poste. **Dois-je payer personnellement la décision politique de supprimer mes missions ? Les arrêtés de restructurations ne sont-ils là uniquement pour donner bonne conscience à l'administration en la déchargeant de toute volonté de suivi et d'appui individuel des agents concernés ? Êtes-vous conscients que les discours de « prévention des RPS » sont totalement hors sol pour des agents qui deviennent le « mouton noir » pour tout employeur qui brandit alors la carte inacceptable de l'avis défavorable de principe (alors que j'ai démontré mes capacités d'adaptation dans mon parcours professionnel) ? Demanderez-vous à votre DRH de faire respecter les mesures réglementaires d'accompagnement et de mettre en place un réel pilotage des repositionnements individuels suite à restructuration ?**

18-Agent d'un Parc National, je suis dans une situation de grande incertitude : la commission d'enquête parlementaire évoque leur suppression au profit d'une intégration à l'OFB, alors même que le rapport de l'IGEDD – qui conclurait à une bonne gouvernance et à l'absence de nécessité de réforme – semble bloqué. Par

ailleurs, avec une dotation de l'Etat stagnante et une masse salariale qui augmentera mécaniquement, les PN s'orientent vers un déficit d'un million d'euros après 2026. **Pouvez-vous nous dire clairement quel est l'avenir que le Gouvernement réserve aux Parcs nationaux, et comment il compte sécuriser leurs moyens et leurs emplois ?**

19-Agent du CMVRH, je constate que l'outil de formation professionnel ministériel navigue à vue depuis de longues années, pris dans un mouvement de lente et inexorable dissolution. Après la fermeture dogmatique de l'ENTE, l'implantation d'Arras du CMVRH a pu être sauvée in-extremis. Pour autant, les bruits courrent sur une chasse persistante pour réduire le nombre d'implantations du CMVRH et supprimer une partie de leurs moyens support. La formation des agents en place et des agents entrant au ministère devrait être LA Priorité pour face aux enjeux de demain. Et en plus, les outils imposés par l'interministériel pour gérer les formations est catastrophique. **Avez-vous une stratégie pour les écoles et centre de formation ministériels, au risque dans la négative de le voir disparaître ou vendu par compartiments ?**

20-Agent du pôle ministériel, je constate la dégradation continue de mon pouvoir d'achat depuis 15 ans, contrairement à ce qu'affirment les gouvernements successifs pour justifier le blocage de toute mesure générale ou catégorielle en 2025 puis en 2026. **Au-delà des solutions à apporter au niveau de la Fonction Publique, avez-vous prévu de défendre des mesures catégorielles et des plans de requalification pour les agents de votre pôle ministériel quel que soit leur statut ou leur catégorie (notamment ce qui était programmé dans le cadre de l'agenda social) ? Quelles mesures prévoyez-vous pour reconnecter les wagons ABC à la locomotive A++ ? Et sans même avoir à « parler gros sous », qu'avez-vous prévu pour donner quelques bonnes nouvelles dans un jeu « gagnant/pas trop perdant » (semaine de 4,5 jours, regroupement des publications de postes en préservant le cycle collectif de printemps, rétablissement de réunions de concertation promo/mobilité) ?**